RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 08818
Numéro SIREN : 453 385 387
Nom ou dénomination : AB REPORT

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2018 sous le numéro de dépôt 44295



20180442952017

DATE DEPOT : 21/06/2018

N° DE DEPOT : 44295

N° GESTION : 2004808818

N° SIREN : 453385387

DENOMINATION : AB REPORT

ADRESSE : 15 r de Chabrol 75010 PARIS

MILLESIME : 2017

.

AB Report
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
15 rue de Chabrol
75010 Paris
R.C.S. Paris 453 385 387

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
26 JUIN 2018
Sous le N° :
44905

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIÉS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 8 JUIN 2018

Le 8 juin 2018 (huit juin de l'an deux mille dix-huit), a 18 heures,

La societé AB Korp SAS au capital de 260 000 euros, ayant son siège social au 15, rue de Chabrol, 75010 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Societes de Paris, sous le numéro 502 809 189, propriétaire de 999 actions de la Société ;

La société AB8 Co, société par actions simplifiée, au capital de 6.334.888 €, ayant son siege social au 15, rue de Chabrol, 75010 Paris, immatriculee au Registre du Commerce et des Sociétes sous le numéro 832 151 268, propriétaire d'une action de la Société ;

ont éte appelées à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Quitus au présicent et à son ancien president ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Pouvoirs en vue des formalites.

Les associees de la Societé declarent que l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à leur bonne information avant de statuer sur les décisions qui vont suivre leur ont ete adresses ou tenus à leur disposition au siège social de la Société.

Première décision

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 decembre 2017.

Les associés de la Société, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du president et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont eté presentés.

Ils approuvent en consequence les operations traduites par ces comptes ou resumees dans ces rapports.

Cette decision est adoptee

Deuxième décision

Quitus au Président et a son ex-président Arthur Georges démissionnaire le 12 octobre 2017

Les associés de la Société donnent à l'ex-Pres dent Arthur Georges et au Président SAS AB Korp quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette decision est adoptee.

Troisième décision

Les associés de la Societe, sur proposition du president, décident d'affecter le benefice de 238 575 euros de l'exercice clos le 31 decembre 2017, augmente au compte « autres reserves » bénéficiaire d'un montant de 818 455 euros, comme suit :

• Dotation a la réserve légale	0 euros
• Dotation à la réserve spéciale	784 euros
• Distribution d'un dividende aux actions à hauteur	600 000 euros
, soit 600 euros par action	
• Solde affecte au compte "autres reserves" dont le total s'élève ainsi à	457 030 euros
	1 057 030 euros

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices precedents ainsi que le montant des revenus distribues eligibles a l'abattement de 40 % sont les suivants

Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40 %
31 décembre 2016	0	
31 décembre 2015	0	
31 décembre 2014	0	

Cette décision est adoptée.

Il est precisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 decembre 2017 eligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts est nul

Quatrième décision

L'assemblée generale, apres avoir entendu la lecture du rapport special du Commissaire aux comptes etabli en application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve les termes de ce rapport.

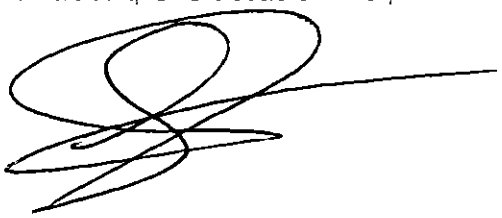
Cinquième décision

Les associés de la Société donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette décision est adoptée.

AB Korp représentée par

Monsieur Arthur GEOPGES,
Président AB&Co SAS, Président et Associé Unique de la Société AB Korp



AE Report
Société par actions simplifiée
Au capital de 40 000 euros
15, rue de Gnabral
75010 Paris
R.C.S. Paris 453 385 387

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Messieurs,

Nous vous rendons compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour vous soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes qui vous sont présentés sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

1 Activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net s'élevant à 4 155 594 euros contre 3 347 827 euros lors de l'exercice précédent, soit une progression de 24,1% en 2016. Cette progression est bien supérieure à nos prévisions budgétaires qui tablaient sur une hausse du budget de 7,5 %. Ce rajeunissement s'explique en grande partie par une reprise de l'activité de la Société

2 Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture des comptes au 31 décembre 2017.

3 Prises de participation ou de contrôle

Il n'y a pas eu de prises de participations ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France au cours de l'exercice écoulé.

4 Activité de la Société en matière de recherche et de développement

La Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

5 Tableaux relatifs aux retards de paiement

Les tableaux joints en annexe

5 Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Nous tablons sur une croissance du chiffre d'affaires de 12 %. Notre chiffre d'affaires cumulé du premier trimestre de 2018 est équivalent à celui de 2017. Les recrutements d'un nouveau chargé d'affaires et d'une nouvelle gestionnaire devraient nous permettre d'atteindre notre objectif. Enfin, [illegible] contribuons à consolider notre place de 2ème société de reporting en France. La mise en place du CSE marque un changement important du marché IRP mais offre également des opportunités de conquérir des nouveaux clients. Il est essentiel de conforter notre positionnement et de pérenniser notre image de prestataire haut de gamme à destination des grands comptes et des ETI.

7. Présentation des comptes annuels

Les chiffres clés des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation sont les suivants :

Le chiffre d'affaires de la période s'élève à 4 165 564 euros.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 3 864 243 euros contre 3 555 141 euros lors de l'exercice précédent et se décomposent principalement comme suit :

- Achat et sous-traitance à hauteur de **2 524 556** euros ;
- salaires et charges à hauteur de 1 253 082 euros ;
- impôt, taxes et versement assimilés à hauteur de 35 240 euros ;
- dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 50 784 euros.

Le résultat d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 313 147 euros contre [illegible] lors de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts se traduit par un bénéfice de 314 786 euros contre un bénéfice de 301 [illegible] euros lors du précédent exercice.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 2 101 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 78 311 euros, le résultat net de l'exercice dégage un bénéfice de 238 575 euros.

8 Approbation des charges et dépenses somptuaires

Il n'y a pas eu de charges ou dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code General des Impôts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, il n'a été procédé à aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 du Code général des impôts.

Proposition d'affectation du résultat

L'exercice se solde par un résultat net 238 575 euros

La société dispose d « autres reserves » bénéficiaire d'un montant de 518 -55 euros,

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la période complété des réserves disponibles de la façon suivante :

•	Dotation à la réserve légale	0 euros
•	Dotation à la réserve spéciale	[illegible] euros
•	Distribution d'un dividende	600 000 euros
•	Solde affecté au compte "autres réserves"	480 [illegible] euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 600 000 euros.

Nous vous rappelons que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents a été le suivant, ouvrant droit à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques :

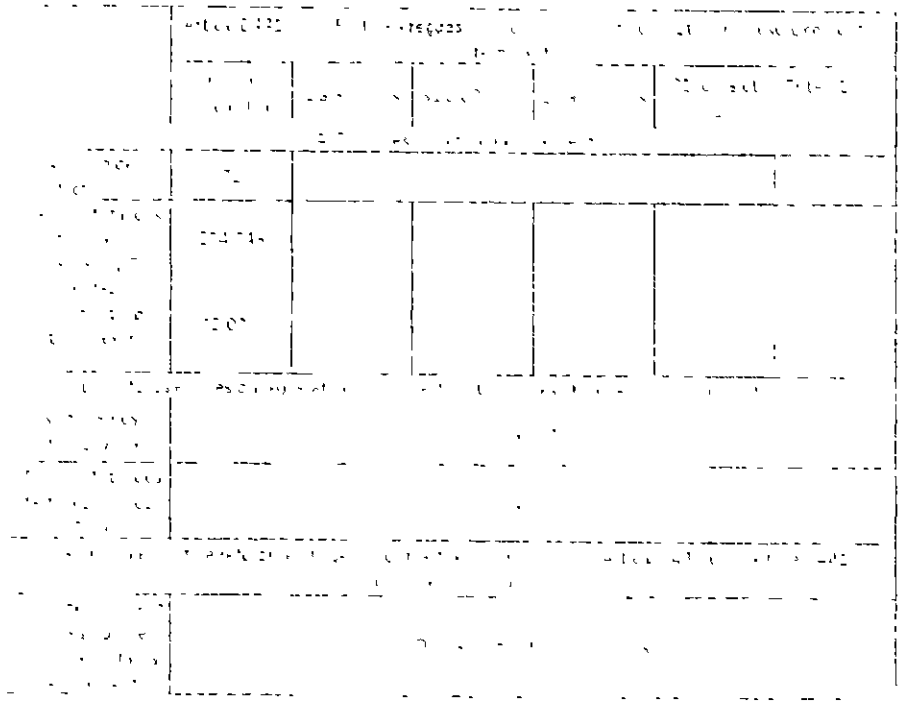
Exercice clos le	Distributions non éligibles à l'abattement de 40%	Distributions éligibles à l'abattement de 40%
31 décembre 2016	0	
31 décembre 2015	0	
31 décembre 2014	0	

9 Conventions réglementées

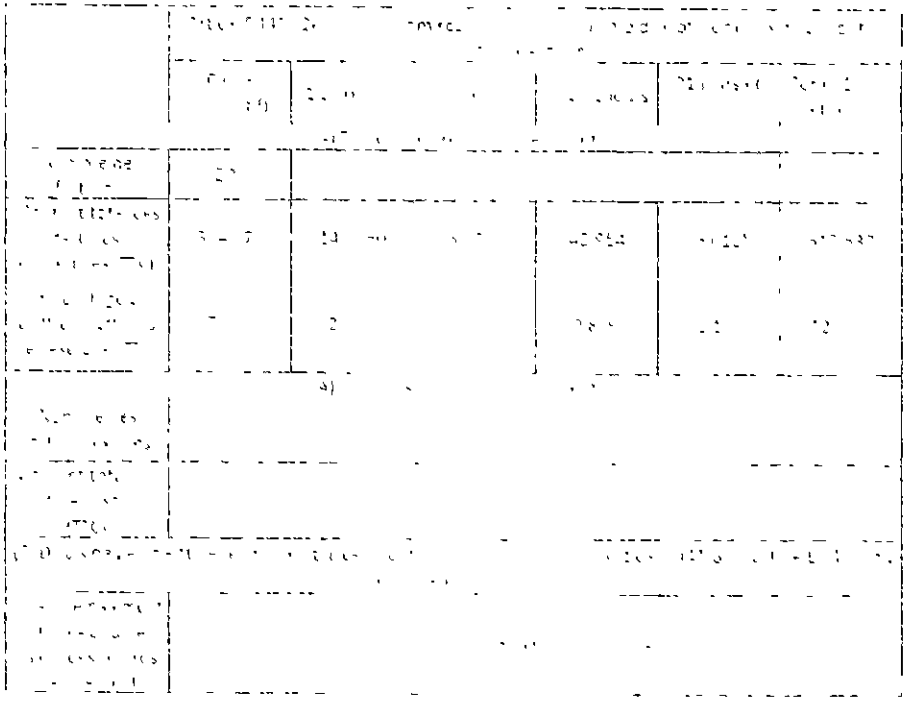
Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du code du commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ANNEXE : Tableaux relatifs aux retards de paiement

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu



Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu



altésis
AUDIT

Aux Associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB Report relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

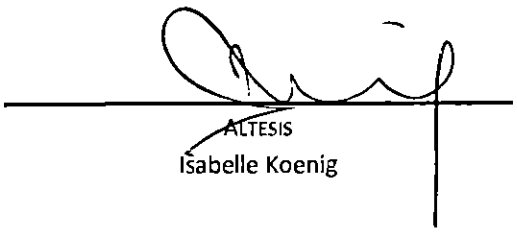
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Champagne au Mont d'Or, le 24 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes



ALTESIS
Isabelle Koenig

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	113 228	112 011	1 217	1 708
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	500 000	301 488	198 512	234 226
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	164 550	121 880	42 670	54 628
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	150 100		150 100	
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 250		3 250	3 250
Actif immobilisé	**931 128**	**535 378**	**395 750**	**293 812**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	387		387	1 040
Créances clients et comptes rattachés	774 923	3 078	771 845	744 822
Autres créances	168 350		168 350	116 358
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				149 742
Dont actions propres				
Disponibilités	633 025		633 025	624 901
Charges constatées d'avance	3 700		3 700	9 114
Actif circulant	**1 580 385**	**3 078**	**1 577 307**	**1 645 976**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	**2 511 512**	**538 456**	**1 973 056**	**1 939 789**

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Dont versé	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	10 085	9 301
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	818 455	542 226
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	238 575	277 013
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**1 111 115**	**872 541**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 704	132 654
Emprunts et dettes financières divers	516	26 351
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357 066	539 900
Dettes fiscales et sociales	404 555	368 343
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 100	
Produits constatés d'avance		
Dettes	**861 941**	**1 067 248**
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	**1 973 056**	**1 939 789**

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 162 234	3 330	4 165 564	3 947 827
Chiffre d'affaires net	**4 162 234**	**3 330**	**4 165 564**	**3 947 827**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			10 839	1 304
Autres produits			1 020	94
Produits d'exploitation			**4 177 423**	**3 949 225**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 524 556	2 435 414
Impôts, taxes et versements assimilés			35 240	33 534
Salaires et traitements			873 436	716 828
Charges sociales			379 646	316 032
Dotations aux amortissements sur immobilisations			50 781	50 531
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			478	2 600
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			106	203
Charges d'exploitation			**3 864 243**	**3 555 141**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**313 180**	**394 083**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 470	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			9	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers			**4 479**	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 870	5 083
Différences négatives de change			4	1

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			2 875	5 084
RÉSULTAT FINANCIER			1 604	(5 084)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			314 784	388 999
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 401	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			700	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Produits exceptionnels			2 101	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				47
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Charges exceptionnelles				47
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			2 101	(47)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices			78 311	111 939
TOTAL DES PRODUITS			4 184 003	3 949 225
TOTAL DES CHARGES			3 945 429	3 672 211
BÉNÉFICE OU PERTE			238 575	277 013

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

a) Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le réglement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux régles comptables, dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices et de la permanence des méthodes, en présumant de la continuité de l'exploitation, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Usufruit du bâtiment	*14 ans*
Logiciels	*12 mois*
Aménagements de bureau	*10 ans*
Matériel de bureau et matériel informatique	*3 ans*
Mobilier	*5 ans*

d) Titres immobilisés

la société AB REPORT a acquis au cours de l'exercice pour 150 100 euros de parts de la Banque Populaire, évaluées à leur coût d'acquisition
Ils ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

d) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

e) Autres informations significatives

La société a acquis l'usufruit de son siége social en juillet 2009 pour un montant de 500 000 €.

Engagements hors bilan – garantie donnée :
Le prêt pour l'acquisition de l'usufruit du bâtiment dont le capital restant dû au 31/12/2017 s'éléve à 57 642 € est garanti par un privilége de prêteur de deniers au profit de la banque prêteuse.

f) Entreprises liées

AB REPORT a une dette de 282 953 euros envers AB KORP au 31/12/2017.

g) Utilisation du CICE

Le CICE de l'exercice 2017 s'élevant à 54 425 € a été affecté à l'amélioration du fonds de roulement Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	611 828		1 400
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	93 130		630
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	70 201		589
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	163 332		1 219
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			150 100
Prêts et autres immobilisations financières	3 250		
Total des immobilisations financières	3 250		150 100
TOTAL	778 409		152 719

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			613 228	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers			93 760	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			70 790	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			164 550	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			150 100	
Prêts et autres immobilisations financières			3 250	
Total des immobilisations financières			153 350	
TOTAL			931 128	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	375 893,23	37 605,40		413 498,63
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Inst générales, agencements et divers	56 436	9 359		65 794
Matériel de transport				
Mat de bureau et informatique, mobilier	52 268	3 817		56 085
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	108 704	13 176		121 880
TOTAL	**484 597**	**50 781**		**535 378**

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		3 250		3 250
Total de l'actif immobilisé		3 250		3 250
Clients douteux ou litigieux		3 694	3 694	
Autres créances clients		771 229	771 229	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés		3 564	3 564	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		10 332	10 332	
Etat – Impôts sur les bénéfices		86 432	86 432	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée		63 328	63 328	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat – Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers		4 695	4 695	
Total de l'actif circulant		943 273	943 273	
Charges constatées d'avance		3 700	3 700	
TOTAL		**950 223**	**946 973**	**3 250**

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	57 704	57 704		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	357 066	357 066		
Personnel et comptes rattachés	115 955	115 955		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 815	124 815		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	162 594	162 594		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 191	1 191		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	516	516		
Autres dettes	42 100	42 100		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**861 941**	**861 941**		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	2 600	478		3 078
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	**2 600**	**478**		**3 078**
TOTAL GENERAL	**2 600**	**478**		**3 078**

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 479
Dettes fiscales et sociales	135 004
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	156 545

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	113 590
- Autres créances	6 228
dont avoirs à recevoir	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
SCI AB IMMO 1T18	2 100	
CMIE 2018	1 600	
TOTAL	3 700	

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
AIDE A L'EMBAUCHE	4 611
Sous total Exploitation	**4 611,00**
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	**4 611,00**

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	1 000			1 000	40
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	1 000			1 000	40

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			